

Courrier des lecteurs

Tour Taoua Chaque chose a ses avantages et ses inconvénients

Il y a quelques jours, j'ai assisté à la présentation, par une délégation de la Municipalité de Lausanne, du projet de la tour Taoua. L'information sur les aspects urbanistique, architectural, esthétique, financier, d'utilité publique, de mobilité, était clairement présentée. Je suis ressorti convaincu de la pertinence et de la faisabilité de ce projet.

Dans la salle, il y avait inévitablement - et heureusement - des contradicteurs, avec leurs questions et leurs objections. L'échange a été courtis. Mais les opposants ont remis à l'assistance un dépliant sombre où la tour apparaît comme un écran noir masquant le paysage, et où des slogans assènent les termes «aberration», «illusoire», «spéculation», «échec», etc. Bref, un matraquage en règle.

Il existe sans doute des raisons de s'opposer à Taoua. Mais ces raisons n'autorisent pas la désinformation répandue par les détracteurs. Dans toute construction, toute nouveauté, il y a des avantages et des inconvénients. La construction d'une autoroute, par exemple, fluidifie le trafic, rend les liaisons plus rapides, mais bétonne le paysage, est coûteuse et produit son lot de bruit et de pollution.

La responsabilité citoyenne appelle à peser le pour et le contre et à se prononcer en fonction des avantages et des inconvénients. Il n'est souvent pas facile de le faire étant donné la technicité des objets soumis au verdict populaire. Je fais plutôt confiance à l'équipe de spécialistes qui a affiné le projet qu'à des détracteurs qui n'apportent pas de solution aux problèmes des besoins exprimés. J'invite les opposants à offrir des arguments réfléchis et pertinents, voire un contre-projet aussi bien ficelé que celui qui nous est proposé.
Daniel Corbaz, pasteur, Lausanne

Pourquoi des tours?

A Bussigny, à Chavannes, aujourd'hui à Beaulieu, les débats s'égarant dans l'incantatoire des promoteurs et l'émotionnel des adversaires, sans véritable intention directrice. L'autorité régionale tente bien de traiter le sujet avec une «boîte à outils» dans laquelle chacun s'empresse de rechercher ce qui pourrait le servir.

Les hommes ont toujours élevé des édifices dépassant la norme de leur habitat, pour se défendre, ou communier avec un principe supérieur. Mais le ressort le plus commun est d'exprimer une richesse, un pouvoir. Bien avant qu'elle ne structure les métropoles mondiales, cette volonté avait façonné la silhouette de San Gimignano.

Admettre que les plus forts marquent le territoire, parfois avec un résultat cohérent, parfois dans une complète anarchie? Ou bien avoir un projet pour la ville qui permettrait de dire pourquoi, où et comment construire des tours?

De projet, Montreux n'en avait pas lorsqu'elle accepta la tour d'Ivoire. Solitaire, elle aurait pu avoir un sens symbolique en abritant un palace ou l'Hôtel de Ville du renouveau, mais sa banale affectation en logements lui dénie toute pertinence.

Même commentaire pour la future tour de Chavannes, son accent exclusif fait croire à une nouvelle centralité, alors que les infrastructures des communes



Partisans et opposants s'expriment. Verdict le 13 avril. DR

et de la proche EPFL resteront éclatées.

En ville de Lausanne, quelques tours isolées ont été érigées sans vision d'ensemble. Seules tentatives cohérentes: le projet «Amphion» des années 50 pour le Flon, ensemble d'immeubles élevés, dominés par une tour d'administrations publiques sur Montbenon; puis la règle non écrite de structurer les développements périphériques par trois tours (Valmont, Devin, Rouvraie, Montoie...)

Et Beaulieu? Le Palais et la future station du M3 justifient un accent urbain.

Malheureusement, le message peine à passer en l'absence de programme clair (affectation ciblée) et de concept explicite à l'échelle de la ville (des points hauts pour marquer quoi?).

François Vuillomenet, architecte urbaniste, Lausanne

Une tour alors qu'on ne peut pas maintenir un petit coin de paradis?

Le très intéressant - et objectif - article consacré à Taoua dans votre édition du 7 mars m'inspire ces deux commentaires:

En ce qui concerne les 80 à 90 appartements promis pour loger environ 250 personnes, je déduis arithmétiquement que les promoteurs du projet tablent essentiellement sur un habitat familial. Très bien, mais alors pourquoi n'avoir pas prévu de balcons; pense-t-on réellement attirer des contribuables aisés dans des PPE sans ouvertures sur l'extérieur? La vue c'est bien, mais depuis une terrasse c'est encore mieux!

Ce qui m'amène au deuxième point (de vue). En effet que penser d'une Municipalité qui, parmi ses arguments en faveur de Taoua, met tout en haut la promesse d'offrir un bar avec vue imprenable à ses citoyens, alors qu'elle interdit l'accès d'un des plus beaux points de vue de Lausanne, éloigné d'à peine 500 mètres à vol d'oiseau?

Voici deux ans, notre Municipalité a transformé le belvédère des Grandes Roches en dépôt, sous prétexte qu'un «hooligan» s'y serait tué à la sortie d'un match de foot à la Pontaise, et que l'emplacement ne répondrait plus aux «normes de sécurité». Comme si on allait interdire aux véhicules de traverser le Grand-Pont, sous prétexte qu'un fou y aurait précipité plusieurs personnes dans

le vide. Quoique...

Plusieurs interventions d'habitants visant à réhabiliter le belvédère, dont une en public au municipal des Travaux, sont à ce jour restées lettre morte, malgré les promesses faites.

Dans ces conditions, je me vois mal voter pour une tour voulue par une Municipalité incapable d'assurer le maintien de ce petit coin de paradis à disposition de ses citoyens, mais prompt à souhaiter tirer de nouveaux revenus sur d'illusoires nouveaux contribuables.
Michel Curchod, Lausanne

La Municipalité confirme, Taoua est un précédent!

Dans son communiqué de presse du 28 février dernier, la Municipalité de Lausanne relève la cohérence de sa démarche de soutien à Taoua. Avec son contexte, cette formule est exacte et montre à l'évidence que Taoua inaugurerait une série de tours plantées en différents endroits de Lausanne. Il s'agit donc bien d'un précédent.

Les Lausannois ne devraient-ils pas dès lors se demander ce qu'il adviendrait de leur voisinage avec une telle «tour» (en fait un véritable mur) devant chez eux, tant au point de vue paysager et ensoleillement qu'au point de vue des encombrements et de la pollution supplémentaires dus à l'accroissement du trafic dans leur quartier?

De plus, comme un partisan de Taoua me l'a dit: «On s'est bien habitué au bâtiment du CHUV», ce parallèle avec cette grise et mastoc bâtisse (et le mur Taoua est environ deux fois plus haut) me pousse à m'engager pour le beau plutôt que de m'habituer au laid, et donc à voter non à Taoua.

Pierre Santschi, ancien conseiller communal, ingénieur physicien EPFL, SIA, Lausanne

Quels grands littérateurs pour ce combat du bon goût?

En matière de goût urbanistique, l'histoire semble se répéter. Alors que parmi d'autres artistes, Zola et Maupassant signaient en février 1887 une lettre indignée demandant l'abandon du projet de la «monstrueuse» tour Eiffel susceptible d'«écraser de sa masse barbare Notre-Dame», c'est à cause de la tour Bel-Air

que Ramuz décriait en décembre 1930 la Lausanne «qui a mal tourné». Aujourd'hui, alors que ces monuments font la fierté de leurs cités, les critiques de la tour de Beaulieu se concentrent encore une fois sur son esthétisme et sa prétendue démesure... mais quels grands littérateurs pour prêter cette fois-ci encore leurs plumes à ce combat du bon goût?

Qu'on ne s'y trompe pas, l'argument esthétique n'est pas que la prérogative d'un groupe d'intellectuels luttant contre l'irruption de la modernité. À constater la force des arguments en faveur de la tour de Beaulieu, c'est peut-être même la seule critique qui tienne encore, éminemment personnelle et donc respectable. Mais c'est sans compter que notre ville change, respire, grandit et a besoin de symboles qui la portent avec fierté et dynamisme vers l'avenir!
Martin Grandjean, historien, Lausanne

Veut-on rejurer le concours?

A propos de la lettre de lecteur de Mme Elisabeth Müller intitulée «Beaulieu peut croître sans tour» (24 heures du 6 mars 2014).

Mme Müller conteste la tour; pour accueillir l'Institut et haute école de la santé La Source, un hôtel, des logements et des cafés, elle propose de la remplacer par un immeuble-barre le long du Front Jomini.

C'était précisément le problème posé aux architectes participant au concours. Et les maquettes présentées montraient de fait que la «barre préférée» de Mme Müller bouchait le site en confinant l'avenue Jomini entre des rangées d'immeubles de grand gabarit tout en privant l'esplanade de Beaulieu de son ouverture à l'est.

Comme on le sait, le jury du concours a primé cinq projets dont quatre tours, solution en hauteur plutôt inattendue, mais qui s'imposait clairement par son potentiel urbain illustré par le projet Taoua: offrir une grande esplanade à Beaulieu et un parvis généreux sur une avenue Jomini bien dégagée. L'objectif n'était pas seulement de caser de nombreuses activités pour élever la densité du site, mais aussi d'offrir les meilleurs espaces urbains possibles. En particulier une avenue qui ne soit pas un couloir, mais contribue à créer de vastes dégagements unissant Beaulieu à la ville.

Veut-on rejurer le concours

malgré l'évidence des résultats? Et perdre ainsi une décennie alors que Lausanne a besoin de cette école, de ces logements et de ces hôtels, sur un site de Beaulieu bien centré et bien desservi? Il est temps de mettre en valeur ce terrain communal dans l'intérêt collectif tout en privilégiant la qualité urbaine.
Julien Cochard, architecte, Bureau Pont 12, Lausanne

Lausanne mérite mieux que ça!

Les moyens mis en œuvre pour promouvoir la tour Taoua sont démesurés et les ressources pour manipuler l'opinion publique sont illimitées.

Je suis indigné par le tournant que prend cette campagne et par le manque d'honnêteté dont font preuve les adeptes de ce building. Après s'être accaparé un slogan fallacieux, («Pour Lausanne», comme si nous étions «contre»), ils ont fait passer tous ceux qui osent remettre cette tour en question pour «d'incultes rétrogrades dépressifs» (lu sur des blogs).

J'ai reçu un appel d'un célèbre institut de sondage de la place me demandant si je voulais bien répondre à un questionnaire sur l'urbanisme lausannois. J'ai été quelque peu surpris de constater à quel point ce questionnaire était orienté:

«Pourquoi êtes-vous contre la tour? Parce que la tour fait de l'ombre?» - «Etes-vous pour le développement de Beaulieu?» - «Ne pensez-vous pas que Lausanne a besoin de nouveaux logements?» - «Pensez-vous que le Palais de Beaulieu mérite d'être rénové?»

Comment répondre objectivement non à ces questions? Suis-je réellement contre Lausanne si je m'oppose à ce projet pharamineux et démesuré? Ben voyons! Soyez certains que je suis pour la rénovation de Beaulieu, pour des loyers à prix abordables et les ombres ne me font pas peur!

Mais, derrière la tour, de grosses sommes sont en jeu... Je doute que les intérêts des pro-Taoua n'aillent qu'aux Lausannois. Ainsi, combien coûte un tel sondage? Qui l'a commandé et qui le paie? Le promoteur immobilier? Le Parti libéral-radical? Le Parti socialiste?

On tente de manipuler les Lausannois, mais j'espère que ceux-ci ne s'y tromperont pas et répondront d'une seule voix: Lausanne mérite mieux que ça!
Joaquim Manzoni, président POP Lausanne Oron-Lavaux

24 heures

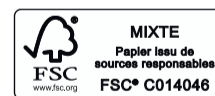
Adresses: avenue de la Gare 33, CP 585, 1001 Lausanne.
Tél.: 021 349 44 44
Fax: 021 349 44 19
Internet: www.24heures.ch
E-mail: 24heures@24heures.ch
Rédactions régionales
Lausanne et région: av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne, tél. 021 349 44 44.
Riviera-Chablais: rue du Clos 12, 1800 Vevey, tél. 021 966 82 82.
Nord vaudois-Broye: av. Haldimand 6, case postale 803, 1401 Yverdon-les-Bains, tél. 024 424 84 24.
La Côte: av. Perdtemps 11, case postale 1424, 1260 Nyon 1, tél. 022 994 40 80.
Abonnements
Tarifs pour la Suisse (TVA 2,5% incluse), 12 mois Fr. 449.-.
Courrier: case postale, 1001 Lausanne, tél. 0842 824 124 (lu-ve 8 h-12 h/13 h 30-17 h) www.24heures.ch/offre
Suspension et changement d'adresse temporaire: Gratuit sur www.24heures.ch tél. 0900 924 124 (Fr. 6.- service et appel compris. Tarif pour le réseau fixe.)
Autres services: tél. 0842 824 124, fax 021 349 31 69.

Rédaction
Rédaction en chef: Thierry Meyer (rédacteur en chef, resp.), Claude Ansermoz (rédacteur en chef adjoint, Samedi) Joëlle Fabre (rédactrice en chef adjointe), Leonardo Pescante (rédacteur en chef adjoint, multimédia), Laurent Martin (directeur artistique).
Assistante du rédacteur en chef: Sylvie Minder.

Chefs de rubriques
Vaud & Régions: Laure Pingoud et Michel Jotterand; **Suisse:** Judith Mayencourt;
Monde: Olivier Bot; **Economie:** Roland Rossier; **Sports:** Pierre-Alain Schlosser; **Culture & Société:** Jean Ellgass; **Portraits:** Gilles Simond; **Service images:** Sébastien Féval; **Internet:** Gilles Biéler; **Réseaux sociaux:** Yseult Théraulaz; **Suppléments:** Laurent Buschini. **Secrétaire général:** David Moginier. **Edition:** Jean-Michel Jacot-Descombes (chef d'édition), Danilo Berta (production).
Contact des collaborateurs du journal par courriel selon le modèle: prenom.nom@24heures.ch
Médiateur: Daniel Cornu (www.mediateur.tamedia.ch).
Marketing: Fabrice Schoch
Direction vente et marketing: Jean-Paul Schwindt.

Publicité print Suisse romande
Tamedia Publications romandes SA
1001 Lausanne - Tél. +41 21 349 50 50 - publicite.lausanne@sr.tamedia.ch
Publicité Print Suisse alémanique
Tamedia Publications romandes SA
8021 Zürich - Tél. +41 44 251 33 75 - publicite.zuerich@sr.tamedia.ch
Point annonces
Guichet : avenue de la Gare 33, 1003 Lausanne / www.mytamedia référence point-annonces
Tamedia Publications romandes SA
Cellules produits numériques +41 21 349 40 48
Digital.Commercial@sr.tamedia.ch
Audience REMP: 204'000 lecteurs (MACH Basic 2013-2). Tirages contrôlés REMP/FRP. Edition totale: 68 011 ex. Membre de la combinaison TOP 2 Romandie. Nouvelle échelle de rabais Edipresse TOP Conto valable.

Editeur
Tamedia publications romandes SA, avenue de la Gare 33, 1001 Lausanne.
Editeur: Pietro Supino.
Responsable commercial: Jean-Paul Schwindt.
Directeur général: Serge Reymond.
Indication des participations importantes selon article 322 CP: Editions Le Régional SA, ER Publishing SA, homegate AG, LC Lausanne-cités SA, Le Temps SA, LS Distribution Suisse SA, Romandie Online SA en liquidation, Société de Publications Nouvelles SPN SA.



Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre via www.24heures.ch ou à courrierdeslecteurs@24heures.ch, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.